

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 21
Votants 25
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20250127-DCM_2025_01_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le : 27 janvier

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian SOULIER, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2025

PRÉSENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES, Cyrille GENEVRIER, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Christine FELIX, Angelo MANIERI, Cyril RONZE, Charlélie ARNAUD, Marine TOINON, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Christine FELIX à Maryse RODRIGUEZ, Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER, Marine TOINON à Françoise BUSALLI, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRÉTAIRE : Guylaine FAYOLLE.

Délibération n°2025 01 10

OBJET : LOIRE FOREZ AGGLOMERATION : AVENANT N°02 A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN DES MOYENS TECHNIQUES.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-10 et L.5211-4-2,

Vu les statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du 19 juin 2017 ayant pour objet la convention d'adhésion au service commun des moyens techniques,

Vu la délibération du 02 mars 2023 ayant pour objet l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun des moyens techniques porté par Loire Forez Agglomération,

Vu le projet d'avenant n°02 à la convention d'adhésion au service commun des moyens techniques porté par Loire Forez Agglomération,

Considérant les mouvements du personnel (départs en retraite, arrivée de nouveaux agents) au sein du service technique de la commune, il convient de mettre à jour la liste des agents pouvant être mis à disposition du service commun des moyens techniques,

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- approuve les modalités de l'avenant n°2 à la convention d'adhésion au service commun des moyens techniques qui s'y rattache. Cet avenant, joint à la présente délibération, précise le nom ainsi que le cadre d'emploi des agents de la commune mis à disposition de ce service à compter de la date de signature de la convention par les deux parties.
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°02 ainsi que tout autre document qui s'y rattache.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 1^{ER} février 2025
Christian SOULIER, Maire

Le Secrétaire de séance,
Guylaine FAYOLLE

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 04.02.2025
Publié ou Notifié
le : 04.02.2025

Objet de l'avenant n°2 :

La liste des agents mis à disposition du service commun a évolué et nécessite donc une mise à jour.

Article 1 – L'annexe 1 référencée à l'article 1 de l'avenant n°1 et relatif à la Situation des agents de l'article 5 de la convention est remplacée :

Il convient de remplacer l'annexe n°1 de la convention d'adhésion (annexe 1 du présent avenant).

Article 2 : Les autres termes de la convention demeurent inchangés

Fait à, le

Pour la commune de
Saint-Romain-le-Puy

Pour Loire Forez agglomération

Le maire,
Christian SOULIER

**ANNEXE 1 AVENANT N°2 DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN DES MOYENS TECHNIQUES
FICHE D'IMPACT**

NOM DU SERVICE COMMUN	MOYENS TECHNIQUES		
NOM DE L'AGENT	Cf. liste ci-dessous La liste des agents concernés est susceptible d'évoluer en fonction des mouvements - arrivées/départs des agents.		
PERIMETRE SERVICE COMMUN	SITUATION ACTUELLE	SITUATION DANS LE SERVICE COMMUN	OBSERVATIONS
FONCTION	Agents techniques polyvalents		néant
RATTACHEMENT DU POSTE	Service Technique	Direction des services techniques Loire Forez	
EMPLOYEUR	Mairie de Saint Romain-le-Puy	Mairie de Saint Romain-le-Puy	
TRANSFERT (T) MISE A DISPO (MAD) INCHANGE (ID)		MAD	
GRADE			
ECH.			
IB/IM			
RI	variable en fonction des agents	Idem	
NBI			
QUOTITE AGENT			
COÛT ANNUEL EMPLOYEUR			
QUOTITE POUR LE SERVICE	100%	variable en fonction des besoins	
COÛT ANNUEL EMPLOYEUR POUR LE SERVICE	variable en fonction des agents	Idem	
RESIDENCE ADMINISTRATIVE	Saint Romain-le-Puy	Idem	
KM supplémentaires (domicile/résidence administrative)		variable en fonction des besoins	
MAD VEHICULE DE SERVICE	non	non	
AUTRES CONTINGENCES	néant	néant	
Service	NOM-Prénom	Cadre d'emploi	
Service technique	BEAUDOUX Patrice	Adjoint technique territorial	
Service technique	BONCHE Damien	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	
Service technique	BOUQUIN Roger	Technicien territorial	
Service technique	CELLIER Quentin	Adjoint technique territorial	
Service technique	DEVILLE Quentin	Adjoint technique territorial	
Service technique	FEDIX Anthony	Technicien territorial	
Service technique	PEILLON Christelle	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	
Service technique	VERCASSON Cyril	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	
Service technique	VIALLE Franck	Adjoint technique territorial	